

Vaccination	Vaccins disponibles	Qui est concerné ?	Schéma
Diphtérie Tétanos Poliomyélite Coqueluche (dTPCa)	Repevax® Boostrixtetra®	Toutes les personnes âgées ≥ 65 ans	1 dose de rappel à 65, 75, 85 ans, etc.
		Personnes en situation de cocooning n'ayant pas eu de dose de vaccin coquelucheux dans les 10 dernières années	1 dose puis tous les 10 ans
		Patient âgé ≥ 65 ans non à jour ou de statut inconnu (notamment en cas de plaie)	Compléter le schéma avec doses manquantes ou faire un schéma complet (3 doses)
Grippe	Vaxigrip tetra® Influvac tetra® Fluarix tetra®	Toutes les personnes âgées ≥ 65 ans	1 dose au cours de la campagne annuelle (novembre)
Covid-19	Comirnaty® Omicron XBB.1.5 Nuvaxovid® XBB.1.5	Toutes les personnes âgées ≥ 65 ans	1 dose au cours de la campagne annuelle (novembre)
		Toutes les personnes âgées ≥ 80 ans et patients immunodéprimés	1 dose supplémentaire au printemps
VRS	Arexvy® Abrysvo®	Toutes les personnes âgées ≥ 75 ans ou ≥65 ans avec maladie respiratoire chronique ou insuffisance cardiaque	1 dose
Zona	Shingrix®	Toutes les personnes âgées ≥ 65 ans	2 doses espacées de 2 à 6 mois
Pneumocoque	Prevenar 20®	Patients immunodéprimés ou patients ayant : <ul style="list-style-type: none"> - Cardiopathie congénitale cyanogène - Insuffisance cardiaque quel que soit le grade - Asthme sévère sous traitement continu - Insuffisance rénale quel que soit le grade - Hépatopathie chronique d'origine alcoolique ou non - Diabète non équilibré par simple régime - Brèche ostéo-méningée ou implant cochléaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Patient non antérieurement vacciné ou de statut inconnu : dose unique de Prevenar 20® - Patient ayant reçu une seule dose de Prevenar 13® ou de Pneumovax® : dose unique de Prevenar 20®, 1 an après - Patient ayant un reçu un schéma complet par Prevenar 13® puis Pneumovax® : dose unique de Prevenar 20®, 5 ans plus tard

Il n'est pas dangereux d'administrer un vaccin à une personne éventuellement déjà immune vis-à-vis de la maladie concernée, un rattrapage vaccinal est donc indiqué en cas de statut inconnu.

Source : [Calendrier vaccinal 2024](#)